

CHALLENGE DEPARTEMENTAL 2008

Règlement :

- * **Challenge ouvert à tous les Cycloportifs UFOLEP du Loiret.**
- * **Attribution des points**
 - Participation : 2 points sur les épreuves au calendrier du Loiret
4 points sur les championnats départ., régionaux et nationaux
4 points sur la Ronde du Loiret
(2 pts 1^{ère} étape, 1pt sur la 2^{ème} et 3^{ème} étape)
 - Places : Vainqueur 7 points
Deuxième 5 points
Troisième 3 points
Quatrième 2 points
Cinquième 1 point
 - Tout coureur bénévole sur l'organisation d'une épreuve, sera crédité des points de participation sur demande justifiée de son président de club ou de la commission.
 - Les Gentlemen ne compteront pas dans le challenge
 - Dans une épreuve ouverte à une catégorie seul les places au scratch marqueront des Points.
- * **Classements individuel :** Un challenge pour le premier chaque catégorie suite à la dernière épreuve du calendrier départemental. (1, 2, 3, GS, F, M, C)
La présence des vainqueurs est impérative lors de l'AG pour recevoir leurs challenge.
Un cycloportif qui change de catégorie en cour d'année sera classé dans la catégorie ou il était classé lors de la dernière course de la saison.
Par contre un cycloportif qui descend en cour de saison se verra retirer 20 points.
- * **Classements par club : 2 Trophées**
Un trophée sera remis au club qui aura le plus de points en fin de saison.
(Cumul des points obtenus par l'ensemble de ces cycloportifs)
Un trophée sur la moyenne de points la plus importante, sera remis au club qui à au minimum 4 cycloportifs.
(nombre de point total sur le nombre de cartes cycloport distribuées)